

**Signature de la convention collective des répartiteurs et répartitrices de la MRC des Collines-de-
l'Outaouais**

Chelsea, le 15 juillet 2025 - La MRC des Collines-de-l'Outaouais et le syndicat des répartiteurs et répartitrices de la MRC des Collines sont heureux d'annoncer la signature d'un nouveau contrat de travail qui sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2028.

Création de nouveaux postes, meilleure organisation du travail et conditions bonifiées

La nouvelle convention collective marque une avancée importante pour les équipes. Elle introduit une structuration améliorée du travail ainsi que des mesures favorisant une plus grande flexibilité, contribuant ainsi à une meilleure conciliation travail-famille.

Par l'amélioration des conditions de travail et la création de deux postes permanents surnuméraires à temps plein, des gestes concrets sont posés pour renforcer l'attractivité organisationnelle, soutenir le personnel et améliorer les services offerts à la population.

« Cette convention reflète une volonté partagée d'améliorer les conditions de travail, tout en maintenant un haut niveau de service à la population. Le travail du comité de négociation a été déterminant dans l'atteinte d'un accord équilibré et durable. » **Marc Carrière, préfet, MRC des Collines-de-l'Outaouais**

« Cette nouvelle entente représente un pas significatif vers un environnement de travail plus structuré, flexible et respectueux des besoins du personnel. Elle témoigne d'une volonté commune d'améliorer les conditions de travail tout en maintenant un service de qualité. »

Martial Mallette, directeur, Service de la sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

« La signature de cette nouvelle convention collective est le fruit d'un travail soutenu, d'une mobilisation responsable et d'un dialogue constant entre les parties. Elle répond en grande partie aux priorités exprimées par nos membres et reflète notre volonté de reconnaître concrètement l'engagement envers celles et ceux qui répondent chaque jour aux besoins des citoyens. »

Jeremy Trudeau, président du syndicat des répartiteurs et répartitrices de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

– 30 –

POUR INFORMATION

Mélanie Bureau

Coordonnatrice, communications stratégiques et relations publiques

MRC des Collines-de-l'Outaouais

216, Chemin Old Chelsea, Chelsea (Qc) J9B 1J4

mbureau@mrcdescollines.com / 819-827-0516

